

Une MUTUELLE NEGOCIEE pour tous les Donatients

Questionnaire à retourner avant le **15 décembre 2022**

Chères Donatiennes, chers Donatients,

Afin de vous donner la possibilité de prétendre à une couverture de soins la plus avantageuse (consultations médicales, dentaires, optiques, auditives, médecine douce, hospitalisation...) la ville de Saint-Donat a le projet de négocier un contrat de couverture sociale solidaire.

En prenant la décision d'étudier la mise en place d'une mutuelle de prévoyance, dont chaque foyer de Saint-Donat pourra bénéficier dans les conditions les plus avantageuses, nous avons tenu compte d'un double impératif : santé et solidarité. La préoccupation de tout un chacun est la santé, il faut donc que l'accès aux soins soit facilité, mais souvent les mutuelles sont coûteuses et font hésiter dans les choix des contrats pour la meilleure couverture. **La solidarité nous a guidés, puisque tous les foyers Donatients, sans distinction, auront accès à cette action sociale qui peut permettre de leur apporter un gain de pouvoir d'achat plus ou moins significatif.**

Le questionnaire proposé ci-dessous a pour objectif d'élaborer un cahier des charges qui sera adressé à plusieurs mutuelles, après évaluation qualitative et quantitative des besoins recensés en matière de couverture.

Je vous remercie de prendre le temps de remplir ce questionnaire qui permettra de bâtir ce cahier des charges répondant aux aspirations du plus grand nombre d'entre vous.

Claude FOUREL
Maire de Saint-Donat sur l'Herbasse

Si la ville de Saint-Donat sur l'Herbasse négocie des contrats avantageux avec des mutuelles, seriez-vous intéressé(e) ?

- OUI NON

Avez-vous actuellement une couverture santé complémentaire ?

- Une mutuelle santé
 Une mutuelle santé par votre employeur
 La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)
 L'aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS)
 Je n'ai pas de complémentaire santé

Dans votre foyer, qui est couvert par cette prestation ?

	âge	Situation (étudiant, salarié, retraité...)
Adulte 1		
Adulte 2		
Adulte 3		
Enfant 1		
Enfant 2		
Enfant 3		

Nom de votre mutuelle (facultatif) :

Quels sont vos besoins en termes de couverture santé ? Entourez votre réponse

Optique	Hospitalisation
Dentaire	Médecine douce (cure thermale, ostéopathe)
Auditif	Autres, à préciser

Quel est le coût mensuel de votre (vos) mutuelle(s) santé (facultatif) ? Entourez votre réponse

Moins de 25€	Entre 101 et 150€
Entre 25 et 50€	Entre 151 et 200€
Entre 51 et 75€	Plus de 200€
Entre 76 et 100€	

Si vous n'avez pas de couverture santé complémentaire, pouvez-vous en expliquer les raisons ?

.....

Vos coordonnées, si vous souhaitez que nous puissions vous recontacter :

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone(s) fixe : Portable :

J'accepte

OU

Je refuse que mes données personnelles soient collectées par la Direction Générale de la ville de Saint-Donat sur l'Herbasse dans le cadre de l'évaluation du nombre d'administrés intéressés par la négociation d'un contrat de « couverture santé » groupé et conservées le temps nécessaire à l'analyse des réponses dans le cadre de l'enquête.

Vous pouvez ajouter, si vous le souhaitez, des informations et des questions complémentaires qui n'auraient pas été demandées dans le présent questionnaire :

.....
.....

Merci de déposer ce questionnaire avant le **15 décembre 2022** en Mairie ou de les renvoyer par courrier à l'attention de Monsieur le Maire – 11 rue Pasteur – 26260 Saint Donat sur l'Herbasse ou par mail à : contact@ville-st-donat.fr . Pour toute information, vous pouvez contacter le service de la Direction Générale par téléphone au 04.75.45.10.32 ou par mail : contact@ville-st-donat.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville de Saint-Donat sur l'Herbasse pour évaluer le nombre d'administrés intéressés par la négociation d'un contrat de « couverture santé » groupé. La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées à la Direction Générale des Services. Les données sont conservées le temps nécessaire à l'analyse de vos réponses dans le cadre de l'enquête.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, à leurs rectifications, à demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.